

SOGEC INGENIERIE  
Le Canéopole  
11/13, chemin de l'Industrie  
06110 LE CANNET

## COMPTE RENDU DE REUNION N°2

**DATE:** 27 septembre 2012

**OBJET:**

Résidence L'IMPERIAL  
9, avenue de la Madonne  
06500 MENTON

**RENOVATION DE LA CHAUFFERIE**

**REUNION DE CHANTIER**

**PRESENTS:**

- Monsieur BOURE (Cabinet EASY MENTON)
- Monsieur MONELLE (CEPITELLI)
- Monsieur ROBERT (SOGEC Ingénierie)
- Conseil Syndical (5 personnes)

**DIFFUSION:**

- Monsieur MONELLE (CEPITELLI) : laurent.monelle@cepitelli.fr
- Monsieur BOURE (Cabinet EASY MENTON) :contact@easy-menton.fr

<b><u>Administratif :</u></b>	<b><u>Pour le</u></b>
- SOGEC apporte les modifications au marché et l'envoi à CEPITELLI pour signature – en cours	PM
- paiement entreprise : acompte 30% au démarrage à faire valider par Sogec – fait	Fait
- horaires des travaux : de 8h00 à 19h00 du lundi au vendredi – ponctuellement le samedi	PM
- plan de prévention à faire signer par le syndic – fait	Fait
- si sous-traitant – à faire agréer par le syndic et lui faire signer le plan de prévention – rappel – le syndic fournit le DTA à CEPITELLI	Rappel Syndic
<b><u>Stockage matériel :</u></b>	
- tubes : au sous-sol – balisage à prévoir	PM
- petit matériel : dans la chaufferie	PM
- si établi de travail hors chaufferie : à rentrer le soir	PM
<b><u>Accès entreprise</u></b>	
- clé accès chaufferie et immeuble : à voir avec le syndic	Urgent
- véhicule à stationner : des places sont mises à la disposition de CEPITELLI proche de l'entrée du garage – zone à matérialiser par CEPITELLI – 2 à 3 véhicules	PM
<b><u>Planning travaux</u></b>	
- début des travaux : <u>le 10/09/2012</u>	10/09/12
- fournir planning d'exécution – urgent – remis le 27/09/12	Fait
- travaux jusqu'au 31 octobre 2012 – à préciser	31/10/12
- mise en route du chauffage pour le 19/10/12 – à confirmer	19/10/12
<b><u>Travaux</u></b>	
- protection existant : à faire impérativement plus particulièrement lors de la manutention des matériels importants et sous l'établi de travail – polyane + carton au sol	PM
- halls accès : pas de passage de l'entreprise par le hall	PM
- hydraulique : à partir du 01/10/12 – durée approximative : 3 semaines	19/10/12
- fumées : tubage à partir du 15/10/12	19/10/12
- électricité : à partir du 08/10/12	PM
- matériels livrés : maintien de pression (à l'atelier), module de désembouage, adoucisseur	Fait
- livraison des pompes prévue le 02/10/12	02/10/12
- maçonnerie : à programmer	PM

- gaz : prévu après les travaux hydrauliques

19/10/12

- création du socle chaudières – en cours – fait – chaudières installées sur le socle

Fait

PM : pour mémoire

Prochaine réunion : Mercredi 03 octobre 2012 à 11h00 sur place

Convoqué :

Monsieur MONELLE (CEPITELLI)

Le présent compte rendu est considéré comme accepté si aucune remarque n'est formulée par écrit sous dix jours